

la loi ne fait exception de personne
et s'applique également à tous

Le tribunal rend sa décision
une adolescente, membre
des Témoins de Jehovah
ne peut pas refuser une
transfusion sanguine

**C'EST
TON
DROIT...**

tes droits et libertés sont
garantis également aux
personnes des deux sexes

EXPRIME-TOI

On interdit à de jeunes
sikhs de jouer au soccer
en portant le turban

Chacun a la liberté de conscience et de religion;
liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression
y compris la liberté de la presse et des autres moyens de
communication; liberté de réunion pacifique et d'association

Un groupe proteste contre
l'introduction de la Shari'a
au Canada

La Commission du droit
du Canada présente le

CONCOURS RODERICK A. MACDONALD 2006

GUIDE DES PROFESSEURS

**CONCOURS DE CRÉATION ARTISTIQUE,
LITTÉRAIRE ET MULTIMÉDIA**

Le thème de cette année est la **DIVERSITÉ CULTURELLE**

DATE LIMITE DE PARTICIPATION : le 28 avril 2006

**DES PRIX EN ARGENT ET D'AUTRES PRIX EXCITANTS
POUR LES ÉLÈVES ET LES ÉCOLES**

Visite le **www.cdc.gc.ca**



COMMISSION DU DROIT DU CANADA
LAW COMMISSION OF CANADA

Table des matières

Qu'est-ce que le concours Roderick A. Macdonald?	Page 2
À propos de la Commission du droit du Canada.....	Page 2
Le thème de cette année: la diversité culturelle	Page 3
Les plans de leçons interactives	Page 4
Comment participer au concours	Page 5
Les critères d'évaluation	Page 6
Les prix	Page 6

Qu'est-ce que le concours Roderick A. Macdonald?

Organisé par la Commission du droit du Canada, le concours annuel Roderick A. Macdonald encourage les jeunes des deux dernières années de secondaire à réfléchir sur une question d'ordre juridique ou social qui affecte les Canadiennes et Canadiens d'aujourd'hui.

Les étudiants sont invités à défendre leur opinion sur le thème de cette année – **la diversité culturelle** – et à soumettre une création littéraire, en arts visuels ou multimédia qui portera à la réflexion. Ceux et celles qui soumettront les meilleures créations recevront des prix en argent et d'autres prix et les écoles qui soumettent les créations gagnantes du premier prix dans chaque catégorie recevront également un prix en argent. Le concours débute le 9 janvier et se termine le 28 avril 2006. Les gagnants seront annoncés en début du mois de juin.

Nous espérons que vous vous servirez de ce concours et du Guide des professeurs dans votre classe pour encourager les jeunes à réfléchir aux façons dont le droit pourrait être changé afin de mieux répondre aux besoins d'une population de plus en plus multiculturelle.

À propos de la Commission du droit du Canada

Les lois canadiennes gouvernent chacun d'entre nous. Mais ces lois sont-elles justes, équitables et accessibles pour chacun des citoyens de notre pays?

La Commission du droit du Canada (CDC) est un organisme fédéral indépendant voué à la réforme du droit canadien, qui propose de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques. La Commission du droit du Canada croit que tous les Canadiens et Canadiennes devraient jouer un rôle dans l'évolution et le renouvellement continu de notre système juridique. La mission de la Commission du droit du Canada est d'engager les Canadiennes et Canadiens dans le renouvellement du droit pour s'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, également accessible à tous, et juste.

Afin de recommander des changements aux lois canadiennes, nous devons regarder bien au-delà de nos lois actuelles. Voilà pourquoi nous voulons entendre la voix des jeunes Canadiens et Canadiennes – les lois que nous adoptons aujourd'hui gouverneront leurs vies de demain. Cette tribune offre aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs préoccupations relativement au droit et à la justice. Ils peuvent ainsi nous dire ce qui doit être changé, ce qui manque et ce que qu'ils croient être juste. Ensemble, nous travaillerons pour trouver une manière d'adopter des lois justes et équitables pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Nous nous tournons vers les jeunes d'aujourd'hui pour avoir des idées fraîches, des opinions différentes et une vision renouvelée. Notre succès *dépend* d'eux quant aux réformes du droit proposées *par* eux.

Pour plus d'information:

<http://www.cdc.gc.ca/about/strategic-fr.asp#direction>

Le thème de cette année :

la diversité culturelle

Le concours Roderick A. Macdonald sur la diversité culturelle peut se résumer par cette grande question :

Dans quelle mesure le droit canadien s'adapte-t-il aux besoins changeants de notre société multiculturelle?

La diversité en un coup d'œil

- Plus de 200 groupes ethniques différents vivent au Canada.
- L'histoire canadienne a été façonnée par des vagues d'immigrés.¹
- De 1900 à 1960, la plupart des immigrés sont venus du Royaume-Uni, d'Italie, de l'Allemagne, de la Hollande et des États-Unis.
- Aujourd'hui, la plupart des immigrés sont d'Asie et du Moyen-Orient, avec une augmentation du nombre d'immigrés originaires d'Afrique.
- De plus en plus de Canadiennes et de Canadiens s'identifient comme membres de religions telles que l'Hindouisme, la religion sikhe, l'Islam, le Bouddhisme et la Chrétienté orthodoxe.
- Presque un enfant d'âge scolaire sur cinq (17 p. cent) habitants à Toronto ou à Vancouver a immigré depuis moins de dix ans, tout comme près de 7 p. cent des enfants d'âge scolaire de Montréal. Plusieurs de ces enfants ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.

Ces faits démontrent que le paysage culturel de notre pays évolue constamment. Nos lois se sont-elles adaptées à ces changements?

Dans le passé, l'approche des politiques du Canada portant sur l'immigration et de la diversité était fondée sur le rejet et l'assimilation de ceux qui étaient de ceux qui étaient « différents » des Canadiens français et des Canadiens-anglais. Que ce soit sur des questions de race, de religion, de couleur ou de culture, les politiques canadiennes encourageaient les immigrés à s'intégrer à la société canadienne existante plutôt que de conserver leur patrimoine culturel.

Au début des années 70, le gouvernement fédéral a fait du multiculturalisme une politique officielle. À quoi sert-elle? Le multiculturalisme est fondé sur la prémisse que tous les citoyens sont égaux; il fait la promotion de la diversité culturelle et encourage le respect et l'acceptation de différentes identités, croyances et pratiques.

Plusieurs lois et de nombreux programmes – à tous les niveaux de gouvernement – font la promotion et sauvegardent la diversité culturelle et ethnique. Parmi ceux-ci :

- la *Charte canadienne des droits et libertés*
- la *Charte canadienne des droits de la personne* (et les statuts provinciaux équivalents)
- la *Loi sur le multiculturalisme*
- les programmes de lutte contre le racisme
- les programmes de droits de la personne

L'approche du Canada face au multiculturalisme est fondée sur des efforts d'inclusion de toutes les pratiques religieuses et culturelles au sein de l'identité canadienne, sans exception.

Par exemple :

- des étudiants sikh qui portent des kirpans
- des agents de la GRC qui portent des turbans
- des femmes musulmanes qui portent des voiles

Voilà qui est différent des pays avec des politiques d'« assimilation », qui cherchent à éliminer la différence en faveur d'une « identité nationale » commune. Néanmoins, le Canada est loin de la perfection et le débat relativement aux approches à adopter en matière de multiculturalisme se poursuit.

Certains de ces débats s'articulent autour des disparités entre certaines pratiques religieuses et culturelles et ce que plusieurs considèrent comme des « valeurs fondamentales », y compris les droits individuels de la personne, l'égalité de tous, la démocratie et la règle du droit. Les citoyens, les résidents et les nouveaux arrivés au Canada veulent faire bon accueil à la différence mais ils veulent aussi développer et maintenir une certaine cohésion au sein de la société.

1. Le terme « immigrés » se réfère ici à tous les nouveaux venus, y compris les réfugiés.

Que faire lorsque ces objectifs sont divergents?

- Quand un vêtement est perçu comme une « arme » ou une « façon de dissimuler » et que l'on croit que cela menace la sécurité d'autres personnes?
- Quand une loi religieuse – qui désavantage les femmes selon certains – est proposée pour des arbitrages familiaux?
- Quand des transfusions sanguines sont refusées à des enfants sur des fondements religieux?

En dépit de notre politique sur le multiculturalisme, beaucoup de gens continuent à faire face à de la discrimination. Dans beaucoup de cas, l'acceptation des pratiques diverses vient seulement après des luttes juridiques durement gagnées.

- Pouvons-nous modifier les lois pour mieux protéger et faire la promotion de la diversité culturelle et religieuse afin d'éviter de longues luttes juridiques?
- Pouvons-nous célébrer la diversité plutôt que d'en faire abstraction? Pourquoi certaines institutions publiques ou compagnies éliminent-elles toute référence à Noël au lieu de célébrer également Chanukah et Kwanzaa? Cette approche est-elle en conformité avec la loi sur le multiculturalisme canadien?

Mettez vos idées à exécution et participez!

(Aux professeurs : vous pouvez photocopier cette partie pour distribuer des copies à vos élèves)

En posant une question juridique canadienne relativement à la diversité culturelle en guise de thème, choisissez un sujet qui vous intéresse. Cela pourrait inclure l'exemple d'une tradition culturelle ou religieuse ou d'un problème particulier du multiculturalisme.

Exemples :

- le droit de porter des symboles ou des vêtements religieux à l'école ou au travail
- les mariages arrangés
- la Sharia (loi canonique islamique)
- les fêtes religieuses

Ou, cela peut-être une vision plus large du thème.

Exemples :

- les droits de la personne
- le racisme
- le droit international
- les libertés individuelles
- les défis auxquels le Canada fait face dans ses efforts pour être un pays multiculturel.

Quelques idées à explorer :

- Que signifie la diversité culturelle?
- À quel point le Canada rencontre-t-il son objectif d'être un pays multiculturel?
- Devrait-on avoir le droit de mettre en pratique nos croyances culturelles et religieuses même si ces traditions et libertés contreviennent aux droits individuels de la personne?
- Et que se passe-t-il lorsque des pratiques culturelles sont interdites?
- Comment les Canadiennes et les Canadiens peuvent-ils créer des lois qui concilient les tensions et les intérêts divergents?

Évaluez les alternatives de tous les points de vue : Qui sera affecté? Comment les parties devraient-elles avoir le droit de parole? À votre avis, quelle serait la meilleure décision? Identifiez les parties qui ne seraient pas d'accord; mettez-vous à leur place et défendez leur point de vue. Qu'est-ce qui pourrait devenir une bonne solution et quel processus devrait-on utiliser pour y arriver?

Les plans de leçons

Le mandat de la Commission du droit du Canada et le thème du concours Roderick A. Macdonald cette année peuvent facilement s'intégrer aux leçons et discussions habituelles dans votre classe. Voici quelques idées afin de vous aider à présenter et à incorporer le thème de la diversité culturelle canadienne et de la Commission du droit du Canada en classe :

Entrevues interculturelles « Patrimoine » : Les étudiants travaillent avec un partenaire pour explorer la culture ou l'héritage unique de chacun. Les partenaires se posent une série de questions, telles que : a) Quel est ton bagage culturel?; b) Comment ta famille t'aide-t-elle à définir ton héritage?; c) Comment tes amis t'aident-ils à définir ton héritage?; d) Est-ce que tu t'es déjà senti anxieux à propos de ta culture ou des traditions que tu observes?; e) Comment ton environnement ou ton éducation ont-ils influencé ton identité culturelle?; f) Selon toi, à quels défis ta culture fait-elle face au Canada? Chaque étudiant partage ensuite avec la classe ce qu'il ou elle a découvert à propos de son ou sa partenaire.

Blog en ligne : Les élèves peuvent faire de la recherche sur une culture, une religion ou une problématique propre au multiculturalisme. Ils écrivent ensuite un blog avec l'information accumulée pendant une semaine, en adoptant l'identité de quelqu'un qui vit le problème ou qui vit dans la culture choisie. À quoi cet individu fait-il face de façon régulière? Comment se sent-il ou agit-il face à d'autres cultures, ou à des individus d'autres croyances?

Mosaïque : Faites contribuer chaque élève à une mosaïque en créant une pièce d'art visuel sous le thème de la diversité culturelle. Faites-les choisir ou créer une image qui symbolise le multiculturalisme, ou une qui dépeint les défis auxquels nous faisons face en tant que pays, alors que le Canada devient plus diversifié culturellement. Les étudiants doivent fournir une brève explication écrite de leur raisonnement pour leur choix d'imagerie.

Affiche de sensibilisation ou campagne vidéo : Les étudiants doivent concevoir une affiche ou créer une annonce d'intérêt public d'une durée de 30 secondes à une minute. Cette affiche ou annonce doit faire la promotion de la diversité culturelle dans leur école. Ces affiches ou vidéos doivent être attirantes pour les ados et, par conséquent, colorées et qui portent à la réflexion. Elles doivent inciter les étudiants à l'action. En outre, la campagne de sensibilisation devrait inclure un fait important de la diversité. Demandez aux étudiants de concevoir un plan de « mise en œuvre du programme ». Par exemple, ils doivent préciser où ils placarderaient les affiches dans l'école, ou déterminer à quel moment et comment la vidéo pourrait être diffusée.

Projet de recherche : Il y a des moments où les traditions culturelles et religieuses entrent en conflit avec les différents droits de la personne (c.-à-d. débats sur l'utilisation de la Sharia dans des arbitrages familiaux en Ontario et au Québec ou, encore, le droit des témoins de Jéhovah de refuser une transfusion sanguine). Les étudiants doivent faire une recherche sur une question spécifique et citer les faits relatifs à cette question. Ils doivent ensuite formuler leur opinion personnelle (ainsi que le raisonnement sous-jacent) sur la façon dont le Canada et le droit canadien pourraient contribuer à la conciliation de ces tensions et intérêts divergents.

Réforme du droit : Entrevue

Les lois sont sujettes aux mêmes normes d'évolution de la communauté que notre société. Comment une société peut-elle changer des lois, particulièrement quand elles concernent des pratiques culturelles très diverses au sein du pays? Quel rôle la Commission de droit du Canada joue-t-elle pour favoriser ceci? Il existe des organismes aux niveaux fédéral, provincial et territorial consacrés à la réforme du droit. Demandez à vos étudiants de faire l'entrevue et de dresser le portrait de membres du personnel ou de bénévoles d'un de ces organismes. Ils doivent ensuite rédiger un article sur la façon dont les actions de la personne interviewée aident à façonner les lois culturelles du Canada, ou sur leur vision de la législation culturelle actuelle (c.-à-d. la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et la *Charte des droits et libertés*).

Commission du droit du Canada

www.cdc.gc.ca

Archives du concours Roderick A. Macdonald, années précédentes et présentations

http://www.cdc.gc.ca/macdonald_contest/main-fr.asp

Charte canadienne des droits et libertés

http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html

Patrimoine canadien http://www.canadianheritage.gc.ca/index_f.cfm

Loi sur le multiculturalisme canadien

<http://lois.justice.gc.ca/fr/C-18.7/index.html>

Société canadienne d'études ethniques <http://www.ucalgary.ca/CESA>

PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS : On ne s'arrête pas ici! Il y a bien d'autres façons d'introduire le thème en classe. Nous voulons savoir comment vous avez intégré le concours Roderick A. Macdonald et son thème dans vos activités interactives en classe. Veuillez nous faire parvenir vos suggestions et votre rétroaction à : info-rodmacdonald@cdc.gc.ca

Préparez vos élèves à participer au concours Roderick A. Macdonald

Nous vous encourageons à revoir soigneusement tous les critères d'admissibilité et les règlements pour vous assurer que les créations des étudiants et étudiantes répondent aux exigences stipulées. Visitez le www.cdc.gc.ca/macdonald_contest/main-fr.asp pour toute l'information nécessaire.

I: Assurez-vous que vous êtes admissible

Vous êtes admissible à participer au concours si vous étudiez à vos deux dernières années du secondaire.

II: Choisissez votre sujet

Le thème du concours cette année : la **diversité culturelle**. Dans le cadre global de la diversité culturelle et du multiculturalisme, on encourage les élèves à choisir un thème qui les intéresse. Cela pourrait inclure l'exemple d'une tradition culturelle ou religieuse ou un d'un problème particulier au multiculturalisme.

Exemples :

- le droit de porter des symboles ou des vêtements religieux à l'école ou au travail
- les mariages arrangés
- la Sharia (loi canonique islamique)
- les fêtes religieuses

Où, cela peut être une vision plus large du thème.

Exemples :

- les droits de la personne
- le racisme
- le droit international
- les libertés individuelles
- les défis auxquels le Canada fait face dans ses efforts pour être un pays multiculturel

En créant leur présentation, les élèves devraient examiner la situation sous tous ses angles : Quelle importance ce groupe religieux ou culturel accorde-t-il à une tradition particulière? Comment sa pratique affecte-t-elle les gens qui y participent? Comment le droit la perçoit-elle? Y a-t-il des tensions inhérentes à l'acceptation de la pratique ou des croyances?

Catégories

Les catégories sont :

- **Dissertation en anglais** - composition, journal, poème, etc.
- **Dissertation en français** - composition, journal, poème, etc.
- **Arts visuels (anglais ou français)** photographie, dessin et peinture, sculptures, affiches, jeux de société, etc.
- **Multimédia (anglais ou français)** - vidéo, jeu électronique, présentation PowerPoint, site Web, enregistrement de performance artistique, etc.

Il y a un premier, un deuxième et un troisième prix à décerner dans chacune des catégories.

III: Préparation de votre présentation

a) Création littéraire (toute)

- N'oubliez pas d'indiquer les renseignements ci-après sur une page distincte au début de votre participation : nom, année, adresse à domicile et numéro de téléphone; nom de votre professeur, nom, adresse et numéro de téléphone de votre école. Veuillez donner un titre à votre création.

- Votre présentation doit être en MS Word (dans un format compatible avec MS Office 2003); acheminez, si possible, une version électronique par courriel ou sur une disquette ou un CD portant une étiquette indiquant votre nom, « Concours Roderick A. Macdonald », le titre et le nombre de pages; les marges sur tous les côtés ne doivent pas être inférieures à 1" (2,5cm); utilisez des notes en fin de texte plutôt que des notes en bas de page, le cas échéant; le texte doit être d'une longueur maximale de 3 000 mots.

b) Création en arts visuels (Vidéo/Audio, art et multimédia)

- N'oubliez pas d'indiquer les renseignements ci-après sur une page distincte au début de votre participation : nom, année, adresse à domicile et numéro de téléphone; nom de votre professeur, nom, adresse et numéro de téléphone de votre école. Veuillez donner un titre à votre création.

- Vidéo : VHS ou CD portant une étiquette indiquant votre nom, « Concours Roderick A. Macdonald » le titre et le format; durée maximale de 15 minutes.
- Les présentations électroniques doivent être en PowerPoint (dans un format compatible avec MS Office 2003).
- Photos : noir et blanc ou couleur; n'importe quelle taille; doivent être accompagnées de vignettes ou de citations; peuvent être dans n'importe quel format, y compris le scénarimage (une maquette contenant des photos et des vignettes qui raconte une histoire); nombre maximal de photos : 24.
- Arts visuels: toutes les disciplines (p. ex. sculpture, peinture, dessin, multimédia); doit être accompagné de vignettes ou de citations; figuratif ou abstrait; nombre de pièces : 1-10.
- Affiche : noir et blanc ou couleur; la taille ne doit pas être inférieure à 11" x 14" (28cm x 35,5cm) et supérieure à 18" x 24" (45cm x 60cm).

- Assurez-vous de joindre à votre présentation une brève explication (un ou deux paragraphes) décrivant votre création et le lien que vous établissez avec le thème de la diversité culturelle.

- Pour toute question relative aux soumissions, veuillez nous écrire à : info-rodmacdonald@cdc.gc.ca

NOTE: Si vous relatez les opinions d'autres personnes, veuillez utiliser des noms fictifs ou le prénom seulement. Si vous ne pouvez pas garantir l'anonymat des personnes, vous devez les informer que la Commission pourrait publier leurs propos.

IV: Participer au concours

Si possible, veuillez soumettre les travaux par courrier électronique à l'adresse suivante : rodmacdonald@whatpublications.com ou par la poste à :

What Publishers Inc.,
03-212 Henderson Highway, Suite 328,
Winnipeg MB R2L 1L8.

Veuillez inscrire clairement « Concours Roderick A. Macdonald » sur le formulaire électronique ou sur l'enveloppe.

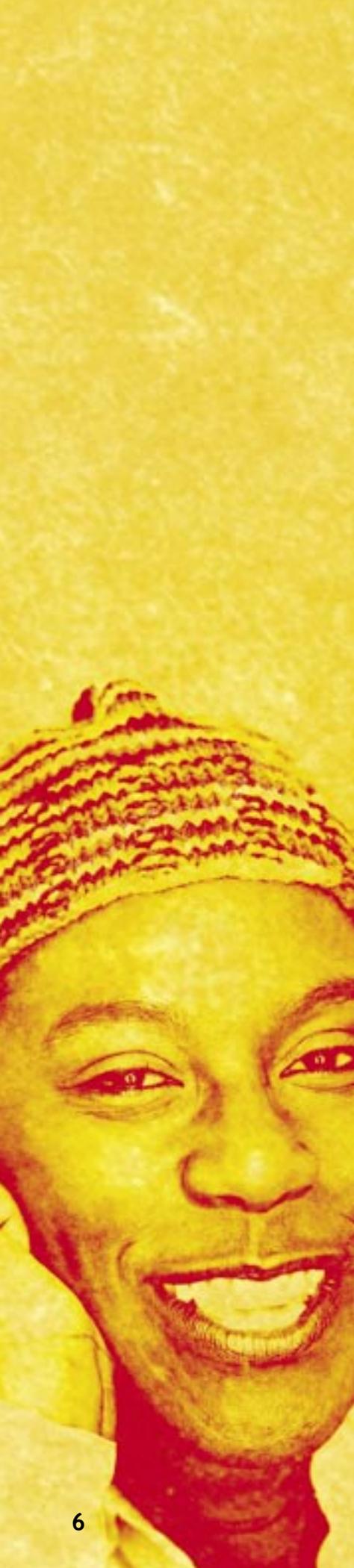
Les créations deviennent la propriété de la Commission du droit du Canada et peuvent être utilisées par la Commission du droit, en totalité ou en partie, dans son site Web, ses publications, ou tout autre moyen de communication. Malheureusement, en raison du volume de soumissions, la Commission ne peut pas retourner les créations après le concours.

V: Dates du concours/Date limite de participation

Le concours débute le **lundi 9 janvier 2006**. La date limite pour la présentation des soumissions est le **vendredi 28 avril 2006 à 17 h (HNE)**. Les noms des gagnants seront annoncés en début du mois de juin 2006.

DES QUESTIONS?

Veuillez communiquer avec nous à info-rodmacdonald@cdc.gc.ca



Les critères d'évaluation

Seules les créations qui rencontrent les critères de base tels qu'énoncés dans les règlements du concours seront considérées valides et admissibles pour gagner un prix. Les membres du comité de sélection attribueront des valeurs à chaque création selon l'échelle suivante :

Contenu (60 %)

- La création démontre une connaissance de la réforme du droit au Canada, conforme au thème du concours de cette année, soit la **diversité culturelle**
- Elle démontre une compréhension de la diversité culturelle et des problèmes qui y sont reliés
- Elle propose des solutions concrètes
- Elle fait preuve de crédibilité dans les messages et les idées, c.-à-d. l'originalité des idées, l'étendue de la recherche, la profondeur d'analyse, la pertinence relativement au thème, etc.
- Elle fait preuve de créativité et est convaincante

Mérite technique (40 %)

- Pour les soumissions littéraires :
 - Présentation
 - Structure
 - Orthographe et grammaire
 - Clarté dans l'expression
- Pour les soumissions artistiques :
 - Présentation
 - Qualité de l'exécution
 - Utilisation de techniques artistiques
 - Originalité dans l'expression
- Pour les soumissions multimédias :
 - Présentation
 - Qualité de l'exécution
 - Utilisation de techniques innovatrices
 - Originalité dans l'expression



La Commission du droit se réserve le droit de ne pas décerner de prix dans n'importe quelle catégorie si les créations ne respectent pas les critères à la satisfaction des membres du comité de sélection.

Veillez informer vos élèves des critères d'évaluation de sorte qu'ils comprennent bien comment leurs créations seront évaluées. Les décisions des membres du comité de sélection seront finales.

Les prix

Premier prix dans chaque catégorie : 800 \$
Deuxième prix dans chaque catégorie : 500 \$
Troisième prix dans chaque catégorie : 300 \$

Un prix de 500 \$ sera décerné à l'école ayant remporté le premier prix dans chaque catégorie.

Plus d'autres prix excitants pour les élèves et les professeurs, tels que des téléphones cellulaires, des lecteurs DVD et des lecteurs MP3.



Rétroaction: DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ!

Professeurs, dites-nous comment vous avez utilisé ces plans de leçons dans votre classe. Donnez-nous de vos nouvelles! info-rodmacdonald@cdc.gc.ca

Ou écrivez-nous :
Commission du droit du Canada
222 rue Queen, Pièce 1124
Ottawa ON K1A 0H8